



UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff

Tél/fax : 01 46 57 85 85

e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

CONGRES ANNUEL de L'USP 4, 5 et 6 juin 2021 à Rouen

Motion

FINANCEMENT ET DESTRUCTION DE LA PSYCHIATRIE

Mise à l'écart des discussions de cabinet depuis plusieurs années, l'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP), réunie en congrès à Rouen les 4, 5 et 6 juin 2021, a décidé de participer aux travaux de la Commission nationale de la psychiatrie. Les grandes lignes en étaient déjà décidées par le président Macron : il s'agissait de mettre en application les orientations de la loi « Ma santé 2022 ». L'USP n'est pas dupe de ce qu'il va advenir de cette CNP.

L'exemple de la réforme du financement de la psychiatrie en est une parfaite illustration.

L'USP ne s'associe pas à la demande faite par les autres syndicats de la psychiatrie publique et la FHF au Premier ministre d'accélérer la réforme.

Les mécanismes budgétaires prévus aboutiront nécessairement à la destruction du dispositif actuel et de ce qui reste de la politique de secteur. Il s'agit donc de financer la mise à mort du service au public en formalisant productivité, rentabilité et performance, plus communément appelées efficience dans la novlangue technocratique.

Il faut en finir avec l'expansion du privé lucratif et le profit sur la santé. Pour cela, l'USP exige que soient donnés de vrais moyens à la psychiatrie publique et mettre un point d'arrêt à la logique concurrentielle de l'hôpital entreprise.